

*"La pierre la plus solide  
d'un édifice est la plus  
basse de la fondation".*

# L'inFO44



Numéro 69- Janv 2011

## **CAP locale des cadres A** **LISTE D'APTITUDE de B en A du 4 Janvier 2011**

Cette année, **265 agents** remplissaient les conditions pour postuler à la liste d'aptitude de B en A ; **seuls 19 d'entre eux ont postulé.**

### **Les conditions statutaires :**

- Être âgé de 40 ans au moins
- Avoir accompli 9 années dans le service public dont 5 ans en catégorie B

### **Les critères retenus :**

- La qualité du dossier
  - Les compétences professionnelles
  - La diversité des fonctions exercées
  - Les appréciations du supérieur hiérarchique
  - La mobilité géographique et fonctionnelle
  - Démontrer une aptitude à encadrer
- Une égale répartition des promotions entre les différentes affectations des candidats (TG – RF-DI - Trésoreries –ERD)



### **Les règles d'affectation :**

- Les candidats promus sont affectés dans l'inter région du Grand Ouest : départements de la Bretagne, de la Basse-Normandie, des pays de la Loire et de l'Eure-et-Loire.
- Les nominations prendront effet le 1<sup>er</sup> juillet 2011 après un stage de 3 mois à l'ENT de Noisiel.
- En Loire-Atlantique, 2 candidats ont été promus l'an dernier à savoir, M. CORBIERE des Domaines et Mme PRIOUX, de la Trésorerie de Pontchâteau.

Cette année, la Direction nous apprend qu'un seul devrait être concerné par une nomination en 2011; néanmoins cet élément variant d'année en année; deux dossiers seront inscrits.

## 19 agents ont posé leur candidature :

- Département Informatique : 7
- Postes comptables : 3
- Equipe de renfort : 3
- Trésorerie Générale : 3
- Domaines : 1
- Recettes des Finances de Saint-Nazaire : 2

## Proposition de l'Administration :



•1 – GUY Michèle – TG Liaison Recouvrement

•2 – CHOUIN Dany – ERD – DRFIP

•

## Information :

Deux autres dossiers ont été abordés par votre représentante. La Direction reconnaît leur excellence. Néanmoins, le choix entre ces deux candidats étant très difficile, la Direction a décidé de ne pas les classer cette année. Il n'y aura ainsi ni blocage de liste ni défaveur entre l'un ou l'autre des deux candidats. Bien entendu, leurs noms seront proposés l'an prochain ... et nous veillerons à ce que nos collègues bénéficient de cette promotion.

**Vote FO DGFIP 44 : POUR**

Représentante FO DGFIP 44 :

**Patricia BERTIN**

Equipe de renfort actuellement à Nantes Amendes

☎ ☐ 02-40-20-76-56. - 📧 fo.044@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

### **Permanences**

TG / les lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)

DSF / le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)